Rencontre de la section des affaires sociales et de la santé avec l'association D-Battants

TRAVAUX PUBLIÉE LE 28/02/2012

Saisine liée : DROITS FORMELS|DROITS RÉELS: AMÉLIORER LE RECOURS AUX DROITS SOCIAUX DES JEUNES

Comment porter la parole des jeunes, de tous les jeunes auprès des décideurs et des institutions

L'association D-Battants, soutenue par la mission locale d'insertion (MLI) de Poitiers, regroupe un collectif de jeunes de tous horizons qui ont pour objectif de porter la parole des jeunes, de tous les jeunes auprès des décideurs et des institutions.

Leur volonté de témoigner de la réalité quotidienne des jeunes prouve qu'ils réfléchissent, ont des idées à revendre, du courage et de la persévérance !

Pour fonder leur point de vue, les D-Battants établissent régulièrement des questionnaires de jeunes sur le terrain. Ils ont récemment mené une enquête auprès des 16-25 ans (étudiants, salariés, apprentis), et ont souhaité échanger leurs conclusions avec les membres de la section des affaires sociales du CESE lors de leur rencontre à Poitiers en février 2012. De cette enquête, trois thèmes concernant l'action publique ont émergé :

L'accès à l'information *: la mise en place d'un guichet unique où les jeunes pourraient bénéficier d'un accompagnement humain permettant de lutter contre l'éparpillement excessif d'une information qui n'est pas*

toujours adaptée à ces populations et à leurs besoins.

***L'attente au regard des institutions** : des réponses simples, fiables, accessibles, prenant en compte la réalité de leur situation et de son évolution. Ils récusent la césure faite entre les étudiants et les autres jeunes.*

***Les écarts entre les besoins des jeunes et les dispositifs proposés :** les critères d'accès aux aides sont très rigides et prennent trop souvent en compte la situation antérieure des parents. Le système exclut les jeunes au moment où ils en auraient le plus besoin. Un suivi d'insertion devrait être proposé à tous les jeunes à la sortie de leurs études afin de les accompagner dans leur parcours.*

Voir le texte de l'avis voté en juin 2012

© - copyright CESE - Novembre 2026